



Monsieur le délégué départemental – Aotrou Kannad

6 rue - straed Penn ar creac'h
29200 BREST
02 98 01 05 45
finistere@eau-et-rivieres.org



Monsieur le président – Aotrou President

Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de l'Elorn
Moulin de Vergraon,
29450 Sizun
aappmaelorn@orange.fr

Monsieur le Préfet du Finistère
42 boulevard Duplex
29320 Quimper Cedex

À Brest, le 6 juillet 2022

Objet : Inauguration Ecobiommana

Copie : Mr Le Président de la Commission locale de l'eau de l'Elorn

Monsieur le Préfet,

Nous venons d'apprendre incidemment qu'une « inauguration » de la mise en service de la station de méthanisation Ecobiommana aurait été organisée voici quelques jours par son exploitant, Mr Tourmel.

N'ayant que très peu d'information sur cet événement – si ce n'est le fait que le maire de la commune aurait été « évité » et que Mr Billon officiait mais nous ne savons pas à quel titre, Syndicat de bassin ? Communauté de communes de Landivisiau ? - nous nous permettons de vous contacter pour obtenir des précisions supplémentaires. Les services de l'État étaient-ils présents ? Ont-ils été avertis en amont ?

Tout d'abord, vous connaissez notre inquiétude quant au développement de la méthanisation agricole dans un contexte de sur-représentation du risque de déversement accidentel sur nos cours d'eau finistériens. Nous avons eu l'occasion de l'exprimer à maintes reprises, l'accident survenu à Chateaulin à l'été 2020 nous conforte dans notre analyse quant à ce risque.

L'installation et la mise en service de cet outil ultra sensible sur le site non moins sensible du Mougau, en amont immédiat du lac du Drennec nous préoccupe au plus haut point et vous avez vous même, dans la continuité du Corderst du 19 novembre 2020, prescrit à l'exploitant un complément d'étude afin de renforcer le la maîtrise du risque de déversement dans le milieu naturel compte tenu des enjeux environnementaux et des usages prioritaires autorisés sur l'Elorn.

Voici plus d'un an nous avons souhaité lors d'une CLE qu'une visite soit organisée afin que tous les partenaires en charge de l'eau et de la gestion piscicole et halieutique du bassin de l'Elorn puissent se rendre compte des travaux de sécurisation effectivement réalisés (confinement des rejets, etc.).

Il nous semble en effet incontournable que tous les partenaires obtiennent l'assurance de la mise en sécurité de cette installation à partir d'un pv de recollement rédigé en bonne et due forme. Sauf erreur de notre part ou mauvaise transmission des éléments, aucune garantie sur la conformité des installations qui s'apprêteraient à entrer en service ne nous semble avoir été prise à ce jour.

Nous souhaitons donc obtenir de votre part, l'ensemble des éléments dont dispose l'administration permettant de garantir l'absence de risque de déversement vers le milieu naturel sur la base de documents officiels.

Nous souhaitons par ailleurs obtenir un état des lieux de la réalisation effective des talus imposés par arrêté préfectoral au pétitionnaire.

Nous en profitons pour vous confirmer que le réseau associatif environnementaliste effectuera régulièrement des analyses en aval de cette installation dans le ruisseau du Mougau car outre les risques d'accidents, nous avons tout lieu de penser que l'épandage des digestats sur les parcelles agricoles du secteur se traduira plus ou moins rapidement par une dégradation des eaux du ruisseau du Mougau et donc du lac du Drenec.

En l'absence de réponse précise sur l'ensemble de ces points, nous serons amenés à alerter une nouvelle fois l'opinion publique car les événements qui se sont passés régulièrement dans ce secteur depuis plusieurs décennies nous amènent à penser que nous sommes bien face à un risque majeur de dégradation de la qualité des eaux du bassin de l'Elorn, incompatible avec l'atteinte du bon état des masses d'eaux littorales de la rade de Brest.

Dans l'attente et vous en remerciant par avance.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de nos sentiments distingués.

**Pour Eau & Rivières de Bretagne,
Laurent LE BERRE
Délégué territorial Finistère**



**Pour l'AAPPMA de l'Elorn
Jean-Yves KERMARREC
Président**

